

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUIN 2006**

**Délibération
n° 2006.06.174**

**Délégation du
Service Public de
distribution d'eau
potable - rapport
annuel du
délégué -
SEMEA - Année
2005 : communes
d'Angoulême,
Ruelle s/touvre,
Magnac s/touvre,
Touvre, Fléac,
Gond-Pontouvre,
Puymoyen, Soyaux
et ZI n° 3 à l'Isle
d'Espagnac**

LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 juin 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Gérard MARQUET, François NEBOUT Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard CHARRIER à André BONICHON, Bernard ALLIAT à Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE à Gilles VIGIER, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Jean-Yves DE PRAT à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Martine FAURY, Jean MARDIKIAN à Philippe MOTTET, Alain PIAUD à Jean DUMERGUE, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Patrick RIFFAUD à François ELIE,

Excusé(s) :

Didier LOUIS,

Excusé(s) représenté(s) :

Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : Monsieur SAUZE

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - SEMEA - ANNEE 2005 : COMMUNES D'ANGOULEME, RUELLE S/TOUVRE, MAGNAC S/TOUVRE, TOUVRE, FLEAC, GOND-PONTOUVRE, PUYSOYEN, SOYAUX ET ZI N° 3 A L'ISLE D'ESPAGNAC

Selon les articles des contrats liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un Compte rendu technique et financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, un compte rendu technique et financier doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la Commission consultative des services publics locaux.

Ce compte rendu se présentera donc en deux parties :

- Partie technique
- Partie financière

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 6 juin 2006,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 13 juin 2006,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 14 juin 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER les rapports annuels du délégataire du service public de distribution d'eau potable, la SEMEA, sur les communes d'Angoulême, Ruelle, Magnac, Touvre, Fléac, Gond-Pontouvre, Puymoyen, Soyaux et ZI N° 3 à l'Isle d'Espagnac.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 juillet 2006

Affiché le :

04 juillet 2006

COMMUNE D'ANGOULEME

Depuis le 1^e juillet 1986, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service public de l'eau potable sur la Commune d'ANGOULEME.

Selon les articles 61 à 63 du contrat liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte rendu technique et financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du CGCT, un compte rendu technique et financier doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce compte rendu se présentera donc en deux parties :

- Partie technique
- Partie financière

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus techniques et financiers transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie (recensement de 1999)	46 324 habitants
nombre de branchements au 31 décembre	18 210
nombre d'abonnements au 31 décembre	17 011
taux d'abonnement	0,93
nombre de mutations en cours d'année	3 043
taux de mutations de l'année	16,7

Bilan d'eau

volume produit (usine Touvre Pontil)	6 968 468 m ³
volume importé (Saint Michel, Soyaux)	5 538 m ³
volume exporté (surtout Soyaux, La Couronne et Communauté de Communes Vallée de L'Echelle)	4 029 377 m ³
volume mis en distribution pour la commune	2 944 629 m ³
volume consommé	2 618 609 m³
rendement du réseau	88,93 %
ratio de pertes en distribution	11,07 %

Délai moyen entre deux relèves : 367 jours

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
compteurs	927
branchements en plomb *	196
* 18 branchements en plomb ont été supprimés et non renouvelés	

A noter que le recensement des branchements en plomb réalisé par l'exploitant estime qu'il reste 3 058 branchements en plomb sur la commune en 2005.

Éléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2005 pour ANGOULEME se monte à **3 750 657 €**.

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2005 pour ANGOULEME se monte à **3 965 804 €**.

Résultat : 215 147 €

COMMUNES DE RUELLE – MAGNAC - TOUVRE

Depuis le 1^e juillet 2004, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service public de l'eau potable sur les Communes de RUELLE – MAGNAC et TOUVRE.

Selon les articles 47 à 49 du contrat liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte rendu technique ainsi qu'un compte rendu financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du CGCT, un compte rendu technique et financier doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce compte rendu se présentera donc en deux parties :

- Partie technique
- Partie financière

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus techniques et financiers transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie (recensement de 1999)	11 464 habitants
nombre de branchements au 31 décembre	5 587
nombre d'abonnements au 31 décembre	5 246
taux d'abonnement	0,94
nombre de mutations en cours d'année	615
taux de mutations de l'année	11

Bilan d'eau

volume produit (usine Font de Lussac)	1 051 359 m ³
volume importé (de Mornac et L'Isle d'Espagnac)	163 103 m ³
volume exporté (vers Mornac, L'Isle d'Espagnac et Chazelles)	526 427 m ³
volume mis en distribution pour la commune	688 035 m ³
volume consommé	497 437 m³
rendement du réseau	72.30 %
ratio de pertes en distribution	27.70 %

Pas de relève d'index en 2004 par la SEMEA.
Pour 2005, relève d'index du 18 février au 6 avril 2005.

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
sur compteurs	752
sur branchements	18

A noter que le nombre des branchements en plomb n'a pas été comptabilisé par l'exploitant en 2005.

Éléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2005 pour RUELLE MAGNAC TOUVRE se monte à **468 630 €**.

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2005 pour RUELLE MAGNAC TOUVRE se monte à **440 512 €**.

Résultat : - 28 118 €

COMMUNE DE FLEAC

Depuis le 1^e janvier 2003, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service public de l'eau potable sur la Commune de FLEAC.

Selon les articles 81 et 82 du contrat liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte rendu technique et financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du CGCT, un compte rendu technique et financier doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce compte rendu se présentera donc en deux parties :

- Partie technique
- Partie financière

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus techniques et financiers transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie (recensement de 1999)	3 041 habitants
nombre de branchements au 31 décembre	1 426
nombre d'abonnements au 31 décembre	1 356
taux d'abonnement	0,95
nombre de mutations en cours d'année	143
taux de mutations de l'année	10

Bilan d'eau

volume importé (Angoulême, St Yrieix/Charente, Linars)	388 846 m ³
volume exporté (SIAEP Asnières sur Nouère, St Yrieix, Linars)	193 414 m ³
volume mis en distribution pour la commune	195 432 m ³
volume consommé	154 533 m³
rendement du réseau	79,07 %
ratio de pertes en distribution	20,93 %

Délai entre deux relèves de compteurs : 381 jours

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
compteurs	47
branchements	1

A noter que le recensement des branchements en plomb réalisé par l'exploitant estime qu'il ne reste aucun branchement en plomb sur la commune en 2005.

Éléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2005 pour FLEAC se monte à **186 648 €**.

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2005 pour FLEAC se monte à **213 554 €**.

Résultat : 26 906 €

COMMUNE DE GOND-PONTOUVRE

Depuis le 1^e juillet 1986, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service public de l'eau potable sur la Commune de GOND PONTOUVRE.

Selon les articles 61 à 63 du contrat liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte rendu technique et financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du CGCT, un compte rendu technique et financier doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce compte rendu se présentera donc en deux parties :

- Partie technique
- Partie financière

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus techniques et financiers transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie (recensement de 1999)	6 140 habitants
nombre de branchements au 31 décembre	2 864
nombre d'abonnements au 31 décembre	2 752
taux d'abonnement	0,96
nombre de mutations en cours d'année	364
taux de mutations de l'année	12,7

Bilan d'eau

volume importé d'Angoulême (usine Touvre – Pontil)	794 888 m ³
volume exporté (vers Saint Yrieix)	414 070 m ³
volume mis en distribution pour la commune	380 818 m ³
volume consommé	338 166 m³
rendement du réseau	88 ,8 %
ratio de pertes en distribution	11,2 %

Délai moyen entre deux relèves de compteurs : 357 jours

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
sur compteurs	126
sur branchements	76
sur réseau	1 077ml

A noter que le recensement des branchements en plomb réalisé par l'exploitant estime qu'il reste 289 branchements en plomb sur la commune en 2005.

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2005 pour GOND PONTOUVRE se monte à **475 161 €**.

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2005 pour GOND PONTOUVRE se monte à **390 047 €**.

Résultat : - 85 114 €

COMMUNE DE PUYMOYEN

Depuis le 1^e juillet 2004, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service public de l'eau potable sur la Commune de PUYMOYEN.

Selon les articles 47 à 49 du contrat liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte rendu technique ainsi qu'un compte rendu financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du CGCT, un compte rendu technique et financier doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce compte rendu se présentera donc en deux parties :

- Partie technique
- Partie financière

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus techniques et financiers transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie (recensement de 1999)	2 550 habitants
nombre de branchements au 31 décembre	1 188
nombre d'abonnements au 31 décembre	1 160
taux d'abonnement	0,98
nombre de mutations en cours d'année	85
taux de mutations de l'année	7,2

Bilan d'eau

volume importé (usine Touvre – Pontil)	163 940 m ³
volume exporté	/ m ³
volume mis en distribution pour la commune	163 940 m ³
volume consommé	145 579 m³
rendement du réseau	88,8 %
ratio de pertes en distribution	11,2 %

Délai moyen entre deux relèves de compteurs : 351 jours

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
sur compteurs	27
sur branchements	0
sur réseau	0

A noter que le recensement des branchements en plomb réalisé par l'exploitant estime qu'il reste 15 branchements en plomb sur la commune en 2005.

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2004 pour PUYMOYEN se monte à **89 878 €**.

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2004 pour PUYMOYEN se monte à **89 356 €**.

Résultat : - 522 €

COMMUNE DE SOYAUX

Depuis le 1^e janvier 2003, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service public de l'eau potable sur la Commune de SOYAUX.

Selon les articles 81 et 82 du contrat liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte rendu technique et financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du CGCT, un compte rendu technique et financier doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce compte rendu se présentera donc en deux parties :

- Partie technique
- Partie financière

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus techniques et financiers transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie (recensement de 1999)	10 762 habitants
nombre de branchements au 31 décembre	2 957
nombre d'abonnements au 31 décembre	2 821
taux d'abonnement	0,95
nombre de mutations en cours d'année	306
taux de mutations de l'année	10,3

Bilan d'eau

volume importé (de Touvre-Pontil et Vallée de l'Echelle)	655 664 m ³
volume exporté (vers Angoulême et L'Isle d'Espagnac)	28 643 m ³
volume mis en distribution pour la commune	627 021 m ³
volume consommé	461 613 m³
rendement du réseau	73,62 %
ratio de pertes en distribution	26,38 %

Délai entre deux relèves de compteurs : 285 jours

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
compteurs	125
branchements	100

A noter que le recensement des branchements en plomb réalisé par l'exploitant estime qu'il en reste 434 sur la commune en 2005.

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2005 pour SOY AUX se monte à **373 364 €**.

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2005 pour SOY AUX se monte à **261 622 €**.

Résultat : - 111 742 €

ZI N° 3 – L'ISLE D'ESPAGNAC

Depuis le 1^{er} juillet 1986, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service public de l'eau potable sur la ZI n°3 de la Commune de L'Isle d'Espagnac.

Selon les articles 61 à 63 du contrat liant la ComAGA à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte rendu technique ainsi qu'un compte rendu financier. De plus, selon l'article L 1411-3 du CGCT, un compte rendu technique et financier doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce compte rendu se présentera donc en deux parties :

- Partie technique
- Partie financière

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus techniques et financiers transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie (recensement de 1999)	NC
nombre de branchements au 31 décembre	71
nombre d'abonnements au 31 décembre	65
taux d'abonnement	0,92
nombre de mutations en cours d'année	8
taux de mutations de l'année	11,3

Bilan d'eau

volume importé d'Angoulême (usine Touvre –Pontil)	56 892 m ³
volume exporté	/ m ³
volume mis en distribution pour la commune	56 892 m ³
volume consommé	50 520 m³
rendement du réseau	88,80 %
ratio de pertes en distribution	11,20 %

Délai moyen entre deux relèves : 366 jours

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
sur compteurs	5
sur branchements	0

A noter que le recensement des branchements en plomb réalisé par l'exploitant estime qu'il ne reste plus de branchements en plomb en 2005.

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2005 pour la ZI de l'Isle d'Espagnac se monte à **22 006 €**.

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2005 pour la ZI de l'Isle d'Espagnac se monte à **45 928 €**.

Résultat : 23 922 €